



FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2013-2014

Les données présentées dans ce rapport, sauf indication contraire, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

COORDINATION ET RÉDACTION

Claire Dumais-Faber

COLLABORATION

Aurelle Lavigne-Robichaud

RÉVISION LINGUISTIQUE

Éliane de Nicolini

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Louise Williams

Manon Paré

PHOTOGRAPHIES

Édouard De Blay

Renaud Philippe

Les boursiers 2013-2014

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Québec, le 1^{er} février 2015

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec grand plaisir qu'au nom des membres du conseil d'administration, je vous présente le rapport d'activité 2013-2014 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Les textes, photos et témoignages qu'il contient vous permettront de constater le travail accompli cette année.

Toujours inspirée par ce grand homme qu'était Jean-Charles Bonenfant, la Fondation poursuit sa mission éducative et rejoint des centaines de jeunes dans les milieux où ils évoluent quotidiennement grâce, notamment, aux activités des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire. De plus, cette année encore, cinq jeunes diplômés québécois ont eu le privilège de vivre au rythme de l'Assemblée nationale pendant dix mois. Le stage parlementaire a été quelque peu perturbé par les élections générales, mais malgré un jumelage d'hiver très bref, les boursiers stagiaires ont vécu des expériences enrichissantes en plein cœur de l'action électorale.

Je vous invite aussi à prendre connaissance du rapport des auditeurs indépendants sur les états financiers de la Fondation que vous trouverez dans le présent rapport.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière de la Fondation,



Isabelle Giguère

TABLE DES MATIÈRES

À propos de la Fondation	5
Composition du conseil d'administration au 30 juin 2014	6
Programme de bourses et de stages	7
Stages parlementaires 2013-2014	8
Rapport des boursiers stagiaires.	14
Promotion du programme de stages	15
Bilan 2013-2014 des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire	16
Prix de la Fondation	18
Quelques faits à signaler	19
Rapport de la direction	21
Rapport de l'auditeur indépendant	23
États financiers	25

À PROPOS DE LA FONDATION

AUGMENTER, AMÉLIORER, DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et en promouvoir l'étude et la recherche.

Chaque année, elle réalise sa mission en offrant cinq stages d'une durée de dix mois. Ces stages, destinés aux étudiants universitaires ayant terminé leurs études de premier cycle, sont assortis d'une bourse d'excellence de 21 000 \$. Au cours des ans, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation auprès des universités québécoises.

Par ailleurs, la Fondation soutient les écoles primaires et secondaires dans la mise sur pied de leur conseil d'élèves : les Parlements au primaire et au secondaire.

Enfin, la Fondation attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

En 2013-2014, elle a pu compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux, dont :

- La Commission de la capitale nationale du Québec
- La Fondation Desjardins
- Québecor
- Le Secrétariat à la jeunesse
- La Fédération des comités de parents
- Le Directeur général des élections du Québec
- Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

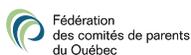
La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de leur soutien à la réalisation de sa mission.

Une entente de partenariat a été conclue entre Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ) et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant le 1^{er} avril 2014 pour une durée d'un an. LOJIQ participera financièrement à la mission exploratoire des boursiers stagiaires 2014-2015.



Jean-Charles Bonenfant
(1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant en 1978 pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2014

Président de la Fondation

JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente de la Fondation

MARYSE GAUDREAU

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation p.i.

FRÉDÉRIC FORTIN

Directeur général des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et directeur des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil p.i.

Administrateurs

MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections retraité

EUGÉNIE BROUILLET

Doyenne

Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET

Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN

Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction retraité

Mouvement Desjardins

SYLVAIN ROY

Député de Bonaventure

JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

SIASIA MOREL

Boursier stagiaire 2005-2006

STÉPHANIE VALLÉE

Députée de Gatineau

* Un poste vacant à la suite des élections générales du 7 avril 2014

PROGRAMME DE BOURSES ET DE STAGES

La Fondation attribue annuellement cinq bourses d'excellence d'une valeur de 21 000 \$ chacune. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de dix mois.

Des étudiants d'universités québécoises, sélectionnés à la suite d'un concours, ont le privilège d'observer de près le fonctionnement de l'Assemblée nationale et de participer à la vie parlementaire.

CONNAISSANCE DE L'INSTITUTION

Dès leur arrivée, en septembre, les boursiers stagiaires assistent à des rencontres sur le fonctionnement de l'institution. Ces rencontres ont pour but de leur apprendre les rudiments de la procédure parlementaire et des différents aspects en lien avec les travaux de l'Assemblée nationale. À cet effet, ils s'entretiennent avec différents personnages clés de la démocratie québécoise, dont le président et les vice-présidents de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le secrétaire général. En outre, ils visitent différentes unités administratives et rencontrent le président de la Tribune de la presse.

Chaque année, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit le directeur général des élections, le vérificateur général, le commissaire à l'éthique et à la déontologie, le protecteur du citoyen et le commissaire au lobbying accueillent les boursiers stagiaires et leur font découvrir leur travail. D'année en année, ces derniers apprécient l'accueil et la disponibilité des personnes désignées et de leur personnel.

Le programme de rencontres est conçu de façon que les boursiers stagiaires comprennent bien la structure et le fonctionnement de l'Assemblée nationale et deviennent en peu de temps des ressources précieuses pour les députés avec lesquels ils devront travailler.

LES JUMELAGES

Au cours du stage, les boursiers stagiaires sont jumelés en alternance à un député du gouvernement et un député de l'opposition. Ils deviennent des collaborateurs pour les députés avec lesquels ils sont jumelés et remplissent différents mandats pour eux. Ils peuvent, entre autres, participer à des réunions de travail, accompagner les députés dans des rencontres, faire de la recherche ou encore rédiger des allocutions. Les tâches qu'on leur confie sont variées et permettent à ces jeunes professionnels de bien comprendre le travail et les différents rôles des élus québécois.

LES MISSIONS EXPLORATOIRES

Parallèlement à leur travail parlementaire, les boursiers stagiaires organisent un voyage d'études à l'étranger. Ils doivent préalablement choisir une destination, déterminer les objectifs de mission, établir un budget prévisionnel et faire autoriser leur projet par les autorités de la Fondation. Lorsque leur projet est accepté, ils organisent eux-mêmes le voyage et au retour, rédigent un rapport. Un bon esprit d'équipe est essentiel à la réussite de la mission.

Au cours de l'année, les boursiers stagiaires visitent et accueillent leurs homologues de la Chambre des communes à Ottawa et de l'Assemblée législative de l'Ontario. Ces échanges sont fructueux, puisqu'ils donnent l'occasion à plusieurs jeunes Canadiens de communiquer sur des sujets qui les intéressent et de partager leur intérêt pour le parlementarisme et la démocratie.

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Les boursiers stagiaires appuient également la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil lors des simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

L'ESSAI

Au cours de leur stage, les boursiers doivent rédiger un essai. Ils disposent de l'année pour réaliser ce travail qui leur permet d'approfondir leurs connaissances sur un sujet lié au parlementarisme et à la démocratie. Un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale supervise leur travail. Chaque année, trois ateliers sont organisés pour permettre aux boursiers stagiaires d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ils profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres. Le tout doit se faire dans un esprit d'entraide. Enfin, les boursiers peuvent rencontrer leur superviseur individuellement s'ils le souhaitent.

À la fin de l'année, un comité de lecture commente et évalue les essais. Chaque boursier stagiaire présente son essai aux membres du comité et répond à leurs questions.

Une cérémonie marque le dépôt officiel des essais ainsi que la fin des stages parlementaires.

STAGES PARLEMENTAIRES 2013-2014

En 2013-2014, les stages parlementaires ont débuté le 4 septembre. Les cinq boursiers stagiaires ont été accueillis par le secrétaire-trésorier de la Fondation et la coordonnatrice du programme de stages. Une journée de familiarisation avait été préparée à leur intention. Ils ont bénéficié d'une visite guidée et de repérage de l'hôtel du Parlement et des édifices parlementaires. En outre, ils ont rencontré le secrétaire-trésorier pour une séance d'information.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2013-2014

JOËL BÉGIN

Originaire de la Mauricie, **Joël** est titulaire d'un baccalauréat en philosophie de l'Université Laval et est en voie de terminer une maîtrise dans cette discipline, pour laquelle il a obtenu des bourses du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture. Le stage de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant représentait à ses yeux une chance inouïe d'acquérir des connaissances pratiques et théoriques sur le Québec et la démocratie qui l'anime ainsi que d'affiner ses idées politiques tout en les mettant à l'épreuve du concret.



ALEXANDRE DUVAL

Après avoir étudié les communications et le journalisme aux États-Unis en 2006 et 2007, **Alexandre** a entrepris un baccalauréat en science politique à l'Université Laval. Il a terminé une maîtrise dans ce domaine à l'UQAM en plus de poursuivre son apprentissage de l'espagnol. En 2009, il a obtenu la bourse de la Fondation commémorative C. D. Howe, qui lui a permis d'aller étudier à l'Université de Toronto avant de faire une session à l'Institut d'études politiques de Lille, en France. Passionné de tennis – il a d'ailleurs joué dans le circuit universitaire américain – et de politique, Alexandre aspirait à mieux connaître le fonctionnement de nos institutions au quotidien.





ISABELLE GIROUX

Originaire de Gatineau, **Isabelle** est titulaire d'un baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal et d'une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Elle a obtenu au cours de ses études plusieurs bourses d'excellence, dont des bourses de recherche à la maîtrise du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et du Fonds de recherche du Québec en société et culture (FQRSC). Pour Isabelle, ce stage parlementaire représentait une occasion unique d'approfondir sa compréhension des activités parlementaires et de la démocratie québécoise.



ANAÏS JALBERT

Native du quartier Limoilou à Québec, **Anaïs** est issue d'un milieu où l'implication citoyenne est une seconde nature. Titulaire d'un baccalauréat intégré en économie et politique de l'Université Laval, elle a étudié à l'Université Purdue (États-Unis) où elle a été bénévole pour l'organisation Support RAWA qui vient en aide aux femmes en Afghanistan. Par ailleurs, Anaïs se consacre à l'improvisation théâtrale depuis plus de dix ans. Ce n'est toutefois pas ses aptitudes à improviser qu'elle souhaitait mettre à profit durant son stage à l'Assemblée Nationale, mais plutôt son expérience dans le domaine de l'économie de l'environnement.



AUDRÉE ROSS

Audrée est titulaire d'un baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval. Elle a aussi entrepris une maîtrise en études internationales, concentration relations internationales, de l'Institut québécois des hautes études internationales (HEI) de l'Université Laval. Très intéressée par l'international, elle a ponctué son parcours universitaire de deux séjours d'études à l'étranger, un premier en Belgique et un second en Argentine. Audrée souhaitait saisir l'occasion que représentait ce stage parlementaire pour enrichir sa compréhension des enjeux et connaître en profondeur le travail des parlementaires.

Photographe : Renaud Philippe

LES JUMELAGES AVEC DES DÉPUTÉS

Les boursiers stagiaires, impatients de connaître cet aspect de leur stage, se sont rapidement adaptés à leurs nouvelles fonctions. Lors de leur premier jumelage, ils ont appuyé les députés dans leur rôle de parlementaire et se sont vu confier divers mandats de recherche, d'organisation et de rédaction. Ils ont aussi accompagné les députés auxquels ils étaient jumelés dans leur circonscription et ont ainsi pu observer une autre facette du travail des élus.

Trois des cinq boursiers ont travaillé comme rapporteurs à la Conférence du Council on Governmental Ethics Laws (COGEL). Cette rencontre, qui s'est tenue à Québec du 8 au 11 décembre 2013, était destinée aux professionnels du financement politique, de l'éthique gouvernementale, du lobbyisme, de l'administration d'élections et de l'accès à l'information. Cette expérience a été plus qu'enrichissante pour les stagiaires.

Le 5 mars 2014, la première ministre Pauline Marois a annoncé le déclenchement d'élections générales au Québec. C'est ainsi que les jumelages d'hiver ont été écourtés et que les boursiers ont travaillé à des mandats particuliers au Directeur général des élections et au Service des programmes éducatifs. Malgré la déception de voir leur deuxième jumelage prendre fin subitement, ils ont apprécié vivre une expérience différente.

JUMELAGES 2013-2014

JOËL BÉGIN

Luc Ferland
Ungava
(PQ)

Rita de Santis
Bourassa-Sauvé
(PLQ)

ALEXANDRE DUVAL

Suzanne Proulx
Sainte-Rose
(PQ)

Marguerite Blais
Saint-Henri—
Sainte-Anne
(PLQ)

ISABELLE GIROUX

Léo Bureau-Blouin
Laval-des-Rapides
(PQ)

Daniel Ratthé
Blainville
(ind.)

ANAÏS JALBERT

Jacques Duchesneau
Saint-Jérôme
(CAQ)

Denis Trottier
Roberval
(PQ)

AUDRÉE ROSS

Robert Poëti
Marguerite-Bourgeoys
(PLQ)

Luc Ferland
Ungava
(PQ)

LES MISSIONS EXPLORATOIRES

Le Maroc

Du 16 avril au 5 mai 2014, les boursiers stagiaires ont mené une mission exploratoire au Maroc. Le choix de cette destination s'est imposé autant à cause des différences que des similitudes entre le Québec et le Maroc.

Démocratie récente et en pleine évolution, le Maroc a adopté une nouvelle Constitution en 2011. Celle-ci a servi de trame de fond à la rédaction du rapport des stagiaires, dans lequel ils abordent trois grands sujets d'intérêt :

- l'histoire récente ayant mené à l'adoption de la nouvelle Constitution ;
- la séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire ;
- les enjeux relatifs à l'application de la Constitution.

Le rapport des boursiers s'intéresse également aux relations internationales et à la situation économique marocaine ainsi qu'à la situation du peuple berbère, constitué de plusieurs populations et formant le plus ancien peuple d'Afrique du Nord.



Avec M. Mounir Kejji, militant et auteur de plusieurs publications sur le mouvement amazigh. Les couleurs du drapeau amazigh représentent les Amazighs de la côte, des montagnes et du désert.

Photo personnelle des boursiers

Les boursiers à propos de leur mission au Maroc :

« L'exercice est agréablement pédagogique. Comparer les similarités et les différences des régimes politiques marocain et québécois nous a permis, non seulement de découvrir l'inconnu, mais aussi de consolider notre connaissance du parlementarisme québécois. Nous nous considérons comme privilégiés d'avoir été si bien reçus au Parlement marocain et d'avoir pu bénéficier des connaissances et de l'expérience de ses membres. »

Fruit des nombreuses rencontres et réflexions des boursiers, leur rapport de mission est accessible dans le site Internet de la Fondation

(<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/missions.html>).



Chambre des Représentants
Photo personnelle des boursiers



M. Mohammed Amine Benabdallah, membre de la Cour constitutionnelle du Maroc
Les boursiers ont approfondi leurs connaissances du système judiciaire marocain et de la constitutionnalité des lois en compagnie de M. Mohammed Amine Benabdallah, membre de la Cour constitutionnelle du Maroc
Photo personnelle des boursiers

ACCUEIL ET VISITES D'AUTRES STAGIAIRES PARLEMENTAIRES

Les boursiers stagiaires ont accueilli les stagiaires d'Ottawa à l'Assemblée nationale du Québec du 7 au 11 octobre 2013 et se sont rendus à la Chambre des communes d'Ottawa du 28 au 31 octobre 2013. Ils ont visité leurs homologues de l'Ontario du 2 au 5 juin 2014. Cette année, non plus, les stagiaires de l'Assemblée législative de l'Ontario ne sont pas venus à Québec. Conflit d'horaire et budget plus restreint ont justifié l'annulation de leur passage à Québec.

Pour les boursiers stagiaires, ces accueils et ces visites représentent une occasion unique d'échanger leurs points de vue sur la politique provinciale et fédérale et de mieux comprendre les enjeux politiques actuels. Accueillir d'autres stagiaires exige un bon sens de l'organisation. Parallèlement aux autres tâches du stage, les boursiers ont planifié un horaire de visites et de rencontres avec des acteurs importants de la scène politique québécoise.

LES ESSAIS 2013-2014

C'est avec beaucoup de fierté que la Fondation met en ligne sur son site Internet les essais des boursiers stagiaires. Résultant d'un long travail, les essais représentent la contribution des boursiers de la Fondation à une meilleure connaissance du parlementarisme et à l'œuvre de Jean-Charles Bonenfant.

(<http://www.fondationbonenfant.qc.ca/stages/essais.html>)

TITRE DES ESSAIS

BÉGIN, Joël	La Charte de la langue française : à la charnière des nationalismes québécois
DUVAL, Alexandre	Les députés homosexuels de l'Assemblée nationale de 1977 à 2002: un facteur dans l'atteinte de l'égalité juridique des gais et des lesbiennes du Québec ?
GIROUX, Isabelle	Les gouvernements minoritaires à l'Assemblée nationale du Québec : entre collaboration et confrontation
JALBERT, Anaïs	L'usage des médias sociaux en politique au Québec #guidepratique #assnat
ROSS, Audrée	La représentation politique des Premières Nations du Québec



Les boursiers stagiaires devant l'Assemblée législative de l'Ontario
Photo personnelle des boursiers

Comme chaque année, plusieurs invités se sont réunis à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale pour souligner la fin des stages parlementaires 2013-2014 et l'excellence du travail accompli par les cinq boursiers stagiaires. La cérémonie présidée par la vice-présidente, Maryse Gaudreault, a eu lieu le 19 juin dernier.



Cérémonie soulignant la fin de stages

De gauche à droite : MM. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, Alexandre Duval, Joël Bégin et M^{mes} Isabelle Giroux, Anaïs Jalbert, Aurée Ross et Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale et vice-présidente de la Fondation

Photographe : Édouard De Blay



Aurée Ross prononçant quelques mots lors de la cérémonie.

Photographe : Édouard De Blay

RAPPORT DES BOURSIERS STAGIAIRES

À la fin de leur stage, la Fondation demande aux boursiers stagiaires de rédiger un bilan de leurs dix mois de stage. Ce bilan doit souligner les points forts et les points faibles du programme de stages et comporter des recommandations, s'il y a lieu.

SUJET	COMMENTAIRES	SUIVI
RENCONTRES INSTITUTIONNELLES	<p>Formations pertinentes pour approfondir les connaissances en lien avec les institutions fondamentales de la démocratie québécoise et nécessaires pour réaliser les tâches confiées par les députés.</p> <p>Formations restrictives : les boursiers auraient apprécié rencontrer des directeurs de cabinet, des attachés politiques et des sous-ministres.</p>	<p>Les formations ne seront pas modifiées pour permettre aux boursiers de rencontrer des gens de l'appareil politique, parce que les objectifs du stage consistent à approfondir leurs connaissances sur le parlementarisme. De plus, les boursiers ont l'occasion de rencontrer certaines de ces personnes pendant leurs jumelages.</p> <p>La Fondation se concentre sur le volet parlementaire.</p>
JUMELAGES	<p>Le déclenchement des élections qui a perturbé la tenue du deuxième stage a déçu les boursiers, puisque celui-ci a été écourté.</p> <p>Proposition de créer une structure formelle de promotion des stages auprès des parlementaires.</p>	<p>Le stage est soumis aux aléas de la vie politique. Malgré l'annulation du deuxième stage, d'autres mandats ont été proposés aux boursiers.</p> <p>Proposition retenue pour les stages 2014-2015 : la vice-présidente contribuera à la promotion des stages auprès des caucus.</p>
MISSIONS	<p>La mission exploratoire est une belle occasion d'améliorer la capacité de diverses personnes à coordonner leurs efforts en fonction d'un objectif commun.</p> <p>Les rencontres réalisées et le contact avec les stagiaires des autres assemblées provinciales ainsi que la rédaction du rapport de mission sont autant d'occasions d'approfondir les connaissances acquises.</p> <p>La division des tâches en vue de la réalisation des trois voyages a représenté un défi au sein de la cohorte 2013-2014. Le choix de la destination n'a pas été des plus faciles.</p> <p>La gestion du budget a été un véritable défi. Il faudrait prévoir un plus gros budget pour les missions et permettre que les postes budgétaires en cause soient des vases communicants.</p>	<p>Le travail d'équipe comporte des difficultés et des défis, mais est aussi riche en apprentissages. Cet aspect du stage ne doit pas être modifié.</p> <p>La Fondation a révisé à la hausse les budgets pour les missions et les a réunis dans un poste budgétaire commun afin de permettre une répartition des sommes selon les besoins.</p> <p>La Fondation a conclu une entente avec LOJIQ, qui contribuera financièrement à la mission exploratoire 2014-2015.</p>
ESSAI	<p>L'essai a été une composante vraiment stimulante du stage.</p> <p>Il serait pertinent d'entreprendre une réflexion sur la place de l'essai par rapport aux autres volets du stage.</p>	<p>Occasion d'approfondir un aspect du parlementarisme, l'essai représente aussi un défi quant à l'organisation du travail par les stagiaires.</p> <p>Ce volet du stage n'a pas toujours fait l'unanimité, mais il n'est pas remis en question.</p>
ASSIDUITÉ ET HORAIRE DE TRAVAIL	<p>Irrégularité de l'horaire, qui demande parfois de travailler les fins de semaine et tard le soir, notamment lors des activités pédagogiques.</p> <p>Des questions devraient être posées lors de l'entrevue de sélection concernant la capacité à supporter la pression et de longues heures de travail.</p>	<p>Une rencontre sur cet aspect a eu lieu dès le début des stages 2014-2015. Les stagiaires 2014-2015 ont reçu un document sur l'adaptation à leur nouveau milieu de travail et sur les exigences de la vie parlementaire.</p> <p>Sera considéré lors de la révision de l'entrevue de sélection pour 2015-2016.</p>

PROMOTION DU PROGRAMME DE STAGES

Chaque année, de novembre à février, la Fondation promeut son programme de stages par l'envoi d'affiches et de dépliants dans les universités, par Internet ainsi que par des présentations du programme de stages lors de salons et de congrès.

La présélection des candidats se déroule en février et consiste en l'analyse de tous les dossiers reçus. Les principaux critères évalués à cette étape sont l'excellence du dossier scolaire, l'implication sociale et communautaire et l'intérêt démontré pour la démocratie et les institutions parlementaires. Une bonne connaissance du stage par les candidats est aussi considérée.

Ceux qui ont franchi cette première étape sont invités à une entrevue et doivent se soumettre à un examen oral ainsi qu'à un examen écrit. Cette dernière étape de la sélection se déroule en mars et s'échelonne sur une semaine. La sélection finale a lieu en avril. Des professionnels de l'Assemblée nationale composent le comité de sélection, dont un représentant de la Direction des ressources humaines de l'Assemblée nationale.

LE BILAN DE LA CAMPAGNE DE PROMOTION 2013-2014

La Fondation a reçu 81 dossiers pour les stages 2014-2015, soit 41 candidates et 40 candidats, en provenance de 12 universités différentes. Douze d'entre eux ont été présélectionnés et invités à l'entrevue et l'examen écrit.

Les étudiants doivent respecter quatre critères de base :

- avoir terminé leurs études (de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle) depuis moins de deux ans ;
- être titulaires d'un baccalauréat ;
- avoir obligatoirement fréquenté une université québécoise durant leurs études ;
- être citoyens canadiens ou détenir le statut de résident permanent.

UNIVERSITÉS ET NOMBRE DE CANDIDATS

Université Laval (40)
Université du Québec à Montréal (11)
Université de Montréal (8)
HEC (Montréal) (4)
ENAP (4)
Université McGill (3)
Université du Québec en Outaouais (3)
Université de Sherbrooke (1)
Université du Québec à Trois-Rivières (1)
Université d'Ottawa (1)
Université Bishop (1)
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (1)
Autres (non recevables)
Université de Moncton (1)
Université d'Ottawa (2)

PROGRAMMES ET NOMBRE DE CANDIDATS

Science politique et domaines connexes (22)
Droit (3)
Études internationales, relations internationales et domaines connexes (22)
Communication, journalisme, communication sociale et domaines connexes (8)
Marketing et relations publiques (1)
Histoire (6)
Autres (psychologie, anthropologie, enseignement, sociologie, génie des bioressources, économique et autres) (19)

En plus de s'occuper du programme de stages, la Fondation, rappelons-le, est responsable des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire.

BILAN 2013-2014 : PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire proposent une formule de conseils d'élèves encourageant la participation des jeunes aux décisions touchant la vie de leur école. Leur implication contribue alors au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Elle se fait évidemment en accord avec la direction et les membres du personnel de l'école.

Ces deux activités permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions des autres, l'art des compromis, la solidarité, la justice, la tolérance, l'équité, l'égalité, la représentation, le droit de vote et l'accès à l'information. Par la même occasion, les élèves peuvent acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale.

Cette démarche rejoint le domaine de l'univers social des programmes de formation de l'école québécoise ainsi que certains éléments du programme Éthique et culture religieuse. Elle répond également aux objectifs du programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire. En s'engageant dans ces activités de participation et d'éducation à la démocratie, les élèves se responsabiliseront et développeront le sens de la citoyenneté, affermiront leur sens moral, amélioreront leurs relations interpersonnelles et augmenteront leur sentiment d'appartenance à l'école.

LE SOUTIEN APPORTÉ ET LE MATÉRIEL REMIS AUX ÉCOLES

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation des Parlements au primaire et des Parlements au secondaire, la Fondation offre gratuitement à chaque école participante :

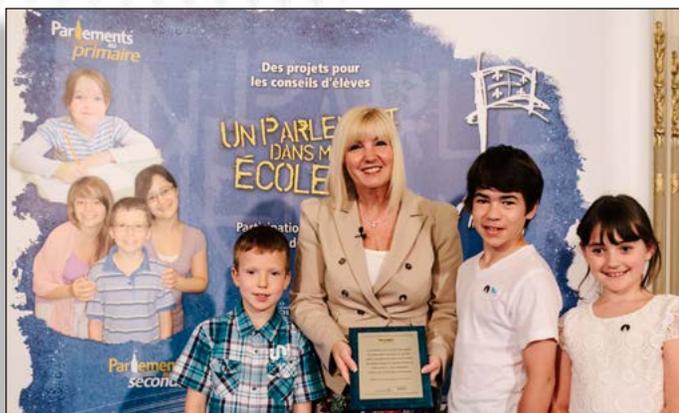
- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire ;
- des formations dans les écoles ;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants ;
- le matériel nécessaire à la tenue du Parlement au primaire ou du Parlement au secondaire (bracelets, attestations, bannières et drapeaux).

LE RECRUTEMENT ET LA PROMOTION DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Durant l'année scolaire 2013-2014, un total de 36 nouvelles écoles se sont inscrites aux Parlements au primaire et au secondaire, principalement à l'automne. L'absence du coordonnateur de ce programme à l'hiver 2014 explique la diminution du nombre d'inscriptions par rapport aux années précédentes. Dans un objectif d'efficience de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant en matière de conseils d'élèves et de consolidation de l'offre de service de la mission éducative de l'Assemblée nationale, une réflexion sur les Parlements au primaire et au secondaire a été entamée. Ce processus s'échelonnait sur l'année 2014-2015 et permettra de répondre aux besoins des écoles sur le plan de la formation de conseils d'élèves tout en optimisant les ressources disponibles.

En 2013-2014, en misant sur la stratégie appliquée depuis 2006, les interventions suivantes ont été déployées pour faire connaître les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire dans le monde de l'éducation :

- participation de la Fondation comme exposant à des activités du milieu éducatif (congrès et colloque) ;
- animation d'ateliers ;
- contacts téléphoniques ou rencontres avec des personnes responsables du conseil d'élèves ;
- envoi de bulletins d'information électroniques à toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour les Parlements au primaire et les Parlements au secondaire.



Conseil d'élèves de l'École primaire des Petits-Explorateurs, récipiendaire d'un prix pour leur projet de loi sur le langage respectueux entre les élèves.

Photographe : Renaud Philippe

LES RÉALISATIONS DES PARLEMENTS AU PRIMAIRE ET DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Encore cette année, la Fondation a remis les Prix des Parlements au primaire et au secondaire. Instaurés au printemps 2008, les Prix permettent de récompenser les efforts des élèves et leurs réalisations tout en favorisant la rédaction de projets de loi. Les projets de loi soumis par les écoles ont été évalués selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence) par un comité composé de professionnels de l'Assemblée nationale.

Le comité a sélectionné les trois projets de loi suivants au primaire :

- Loi sur le langage respectueux entre les élèves
École des Petits-Explorateurs (Longueuil)
- Loi sur la création d'une cour d'école pacifique et sécuritaire pour contrer la violence
École Notre-Dame-du-Rosaire (Saint-Benoît-Labre)
- Loi pour améliorer la sécurité et les conditions au débarcadère
École Vincent-Lemire (Saint-François-du-Lac)

Au secondaire, les trois projets de loi retenus sont les suivants :

- Loi sur les repas à l'extérieur
École Internationale Lucille-Teasdale (Brossard)
- Loi sur l'instauration de la semaine de l'amitié et du goût de vivre
École Sainte-Martine (Sainte-Martine)
- Loi sur la mise en place d'un programme de lutte contre le décrochage scolaire
École secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny)

Le dévoilement des récipiendaires des Prix a eu lieu lors du Gala des Parlements au primaire et au secondaire, le 30 mai 2014, à l'hôtel du Parlement. En présence de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, M^{me} Maryse Gaudreault, les élèves de trois écoles primaires et de trois écoles secondaires ont reçu une plaque honorifique ainsi qu'un prix de 500 \$ offerts par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant.

PRIX DE LA FONDATION

Outre les prix décernés dans le contexte des Parlements au secondaire et au primaire, la Fondation, avec le soutien financier de ses partenaires, en particulier de la Commission de la capitale nationale du Québec, attribue des bourses au mérite. Elle le fait à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et de la remise des Prix du livre politique.

Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou leur réalisation. Le tableau ci-dessous décrit la répartition de ces bourses.

ACTIVITÉS	TOTAL
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2014) Le Forum étudiant est une simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2014) Le Parlement des jeunes est une simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire. Il permet de mieux comprendre le fonctionnement des institutions parlementaires.	500 \$
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2014) Ce jeu-questionnaire invite les concurrents à mesurer leurs connaissances sur l'évolution de la démocratie, de la Grèce antique à nos jours, et à accroître plus particulièrement leur compréhension du parlementarisme et de l'histoire politique du Québec.	6 400 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2014) Activité grand public à l'occasion du Salon international du livre de Québec. On a alors décerné des prix à des auteurs d'ouvrages politiques choisis au préalable par un jury.	14 000 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2014) Cette simulation parlementaire est destinée aux élèves de 6 ^e année du primaire.	300 \$
	21 800 \$

Au total, la somme de 24 800 \$, incluant les Prix des Parlements au primaire et au secondaire, a été remise en bourses aux participants à ces activités pour la période du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

QUELQUES FAITS À SIGNALER....

MODIFICATIONS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Des modifications ont été apportées à la composition du conseil d'administration au cours de l'année, à cause, entre autres, des élections générales d'avril 2014.

M. Claude Cousineau, député de Bertrand, a été remplacé par M^{me} Maryse Gaudreault, à titre de vice-présidente de la Fondation. M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale et président de la Fondation, lui a confié ce mandat qu'elle occupe depuis le 18 juin 2014.

M^{me} Michelyne C. St-Laurent, députée de Montmorency, n'ayant pas été réélue, a laissé un poste vacant au sein du C. A.

En mai, M. Jean Dumas, directeur des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil et secrétaire-trésorier de la Fondation, a quitté l'Assemblée nationale pour relever de nouveaux défis. M. Frédéric Fortin, directeur général des affaires institutionnelles et de la Bibliothèque, a alors assuré l'intérim.

PARTENARIATS

L'entente entre la Fondation et le Secrétariat à la jeunesse a pris fin cette année. À ce jour, il n'y a pas eu de discussion entre les deux parties pour conclure un nouveau partenariat.

La Fondation a conclu une entente de partenariat avec Les Offices jeunesse internationaux du Québec (LOJIO) pour une aide financière s'appliquant à la mission exploratoire. La somme versée par LOJIO est déterminée par la destination choisie par les boursiers et doit être utilisée pour le transport international, conformément à la mission de LOJIO qui consacre son action à la mobilité internationale des jeunes. Cette entente, d'une durée d'un an, se terminera le 31 mars 2015.

CANDIDATURES REÇUES EN 2013-2014

Exceptionnellement, la Fondation a reçu pour les stages parlementaires 2014-2015 plus de candidatures féminines (41) que de candidatures masculines (40).

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée «Fondation», ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Maryse Gaudreault
Québec, le 26 novembre 2014



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale,

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2014, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ses états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2014, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec par intérim,

Michel Samson, CPA auditeur, CA

Québec, le 26 novembre 2014

**FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014**

	2014	2013
PRODUITS		
Contributions	171 609 \$	147 665 \$
Activités pédagogiques	35 805	32 610
Intérêts sur dépôt à terme	3 651	2 339
	211 065	182 614
CHARGES		
Bourses	127 300	126 750
Parlements au primaire et au secondaire	26 935	50 958
Déplacement des stagiaires	22 188	21 122
Télécommunication	1 294	-
Frais d'accueil	1 922	1 269
Activités pédagogiques	696	1 434
Assurances	1 260	1 701
Amortissement de l'équipement	1 427	1 427
Frais de gestion	562	769
	183 584	205 430
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	27 481	(22 816)
ACTIF NET AU DÉBUT	404 051	426 867
ACTIF NET À LA FIN	431 532 \$	404 051 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2014

	2014	2013
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	82 883 \$	18 075 \$
Dépôt à terme (note 3)	361 623	357 972
Créances (note 4)	23 535	41 799
Charges payées d'avance	794	1 935
	468 835	419 781
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
(note 5)	1 785	3 212
	470 620	422 993
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	466	6 918
Apports reportés (note 6)	38 622	12 024
	39 088	18 942
ACTIF NET		
	431 532	404 051
	470 620 \$	422 993 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
 Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L' EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2014

	2014	2013
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (déficit) des produits sur les charges	27 481 \$	(22 816) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 427	1 427
Variation des apports reportés (note 6)	26 598	1 383
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 7)	12 953	(5 144)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>68 459</u>	<u>(25 120)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	68 459	(25 120)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>376 047</u>	<u>401 167</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>444 506</u></u> \$	<u><u>376 047</u></u> \$
La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des postes suivants:		
Encaisse	82 883 \$	18 075 \$
Dépôt à terme	<u>361 623</u>	<u>357 972</u>
	<u><u>444 506</u></u> \$	<u><u>376 047</u></u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2014

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation a été reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et elle est par conséquent admissible à l'exemption des impôts (fédéral et provincial) prévue pour ces organismes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Le principal élément pour lequel la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses est la durée de vie des immobilisations corporelles. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, l'encaisse, le dépôt à terme, les créances (excluant les taxes à recevoir) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût en raison de leur échéance rapprochée. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de salaires, de loyers et de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers. L'Assemblée ne peut estimer la juste valeur de ces fournitures et de ces services au prix d'un effort raisonnable.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Lorsque la conjoncture indique que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattache à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur nette comptable, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements facilement convertibles à court terme dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme rachetable porte intérêt au taux de 0,65 % au 30 juin 2014 et 2013 et il vient à échéance le 31 mars 2015.

4. CRÉANCES

	2014	2013
Contributions à recevoir	21 040 \$	37 179 \$
Autres débiteurs	129	914
Taxes à la consommation	2 366	3 706
	<u>23 535 \$</u>	<u>41 799 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2014

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2014	2013
Équipement		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	7 797	6 370
	<u>1 785 \$</u>	<u>3 212 \$</u>

Au cours des exercices 2014 et 2013, aucun actif n'a été radié.

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes:

	2014	2013
Solde au début	12 024 \$	10 641 \$
Montant reçu ou à recevoir pour exercice subséquent	38 622	12 024
Virement des apports reportés	(12 024)	(10 641)
Solde à la fin	<u>38 622 \$</u>	<u>12 024 \$</u>

Se détaillant comme suit :

	2014	2013
Secrétariat à la jeunesse	- \$	3 691 \$
Commission de la capitale nationale du Québec	10 417	8 333
Fondation Desjardins	25 000	-
Québecor	3 205	-
	<u>38 622 \$</u>	<u>12 024 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2014

7. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2014	2013
Créances	18 264 \$	(11 452) \$
Charges payées d'avance	1 141	261
Charges à payer	(6 452)	6 077
	<u>12 953 \$</u>	<u>(5 114) \$</u>

8. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2014, des revenus de 7 948 \$ ont été reçus (7 808 \$ en 2013).

9. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités du gouvernement :

RÉSULTATS	2014	2013
PRODUITS		
Contributions	126 607 \$	139 658 \$
Activités pédagogiques	26 730	24 910
	<u>153 337 \$</u>	<u>164 568 \$</u>
CHARGES		
Bourses	450 \$	450 \$
Déplacement des stagiaires	85	381
Parlements au primaire et au secondaire	4 895	5 461
Frais d'accueil	1 081	1 269
Télécommunication	1 294	-
Frais de gestion	427	697
	<u>8 232 \$</u>	<u>8 258 \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2014

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2014	2013
ACTIF À COURT TERME		
Créances	21 040 \$	29 371 \$
PASSIF À COURT TERME		
Charges à payer	466 \$	483 \$
Apports reportés	10 417	12 024
	<u>10 883 \$</u>	<u>12 507 \$</u>

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à la juste valeur. Les entités du gouvernement avec qui la Fondation a conclu des opérations sont notamment : le Secrétariat à la jeunesse, l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers.

Le risque de crédit associé à l'encaisse et au dépôt à terme est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis auprès d'institutions financières réputées dans des placements peu risqués.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement.

Les créances se règlent à l'intérieur d'un délai de 30 jours, à l'exception d'une créance au montant de 21 040 \$ (29 371 \$ en 2013) du Secrétariat à la jeunesse dont l'encaissement n'a pas encore eu lieu.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2014

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de satisfaire ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Fondation gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels.

La Fondation établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

L'échéance estimative des charges à payer se détaille comme suit : 466 \$ (6 918 \$ en 2013) est à payer dans moins de 90 jours.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation n'est pas exposée au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt compte tenu que son dépôt à terme porte intérêt à un taux fixe de 0,65 % et qu'elle prévoit l'encaisser à l'échéance.

11. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Février 2015



Papier fabriqué au Québec





Place aux citoyens



Québec 



Desjardins
La Fondation



Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone: 418 643-1992, poste 70316
Télécopieur: 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages